

du globe. Il n'y a pas lieu de la lier aux progrès réalisés dans d'autres domaines.

Monsieur le Président, ma liste des problèmes « difficiles » qui restent à résoudre est loin d'être exhaustive. En la dressant, je n'avais aucunement l'inten-

tion de minimiser l'importance des problèmes non mentionnés. Mon dessein était plutôt de nous rappeler que la simple bonne volonté et l'intention de redoubler d'efforts ne suffiront pas pour réaliser à cette session le genre de progrès évoqué tant à la 43<sup>e</sup> AGNU qu'à la Conférence de Paris.

Pour conclure, Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir annoncer aux participants à cette Conférence que le Canada se joindra aux États membres qui ont déjà effectué ou prévoient effectuer des inspections pilotes. Nous en ferons connaître les résultats dès qu'ils seront disponibles. » □

## Séminaire organisé par le Programme de recherche sur la vérification

Le 1<sup>er</sup> juin 1989, la Section de recherche sur la vérification, de la Direction du contrôle des armements et du désarmement, a été l'hôte d'un séminaire d'une journée organisé à l'intention des officiers militaires et des fonctionnaires de l'OTAN, dans le but d'examiner les recherches menées au Canada sur la vérification d'un accord de limitation des forces classiques en Europe (CFE). Juste avant, du 28 au 31 mai, les participants avaient assisté, au Collège militaire royal de Saint-Jean, à un atelier du Groupe de travail sur la vérification du Groupe d'étude de haut niveau de l'OTAN. Ce séminaire, qui s'est déroulé au Centre national des Arts à Ottawa, a permis à la Section de recherche sur la vérification d'établir la preuve de l'expertise accumulée au Canada depuis la mise en œuvre du Programme de recherche sur la vérification.

La journée a commencé par un exposé de la société SPAR Aérospatiale sur la télédétection spatiale en tant qu'outil potentiel pour la vérification d'un accord CFE. L'exposé était basé en grande partie sur le projet PAXSAT « B » qui prévoit le recours à des satellites pour la vérification d'un traité comme l'Accord CFE. On avait conclu dans cet exposé qu'un système de surveillance spatial qui ferait partie d'un ensemble de mesures offre de grandes possibilités pour la vérification d'un accord CFE. Les plates-formes de surveillance par satellite ont été jugées particulièrement efficaces en raison de leur capacité de couvrir rapidement des zones étendues, et de détecter les anomalies pouvant ensuite faire l'objet d'enquêtes réalisées au moyen de diverses autres techniques de vérification. Il a été reconnu cependant que, faute d'un pouvoir de résolution suffisant, les satellites civils actuels et prévus ne pouvaient fournir des données assez précises. Il faudra attendre le

siècle prochain pour utiliser ces satellites pour la vérification multilatérale.

Cet exposé a été suivi par un document présenté conjointement par INTERA Technologies et Boeing Canada (Division de la société De Havilland), et axé sur la possibilité d'utiliser des aéronefs comme plates-formes de surveillance pour la vérification d'un accord CFE. Le représentant d'INTERA a indiqué que cette compagnie avait déjà utilisé avec succès des techniques de détection aérienne pour effectuer des études d'occupation des sols et de recensement des ressources, de même que pour mesurer la perte de chaleur émanant des bâtiments dans une vaste zone, cela à l'aide de techniques infrarouges. Il a déclaré pour conclure que l'expérience d'INTERA pouvait être utile à la vérification d'un accord CFE. Le représentant de la société de Havilland a ensuite examiné les caractéristiques qui devaient, sur le plan des capacités et des chiffres, être celles de l'appareil qui serait éventuellement utilisé pour une observation adéquate de la zone à l'intérieur de laquelle certaines limites sont censées être imposées en vertu d'un accord CFE. Son exposé était axé sur l'appareil de la série DASH 8-300 qui est représentatif du type d'appareil le mieux adapté à une mission de vérification, en raison de la robustesse de sa carlingue, des faibles coûts d'entretien, et de sa souplesse sur le plan opérationnel.

Après une interruption pour le déjeuner et une visite du Centre national des Arts, les exposés ont repris. Le premier a été présenté par M. Marc Kilgour, du Département de mathématiques de l'Université Wilfrid Laurier, qui a essayé d'appliquer la théorie des jeux à la vérification des accords de contrôle des armements, dans le cadre d'un contrat passé avec la Section de recherche sur la vérification. Utilisant des modèles mathématiques, M. Kilgour a examiné

dans son exposé la répartition optimale des inspections. Il a ensuite conclu que l'accent devrait être mis sur l'aspect aléatoire des inspections et leur répartition sur toute la durée de l'accord afin de détecter et de décourager les infractions.

La journée s'est terminée par l'exposé donné par un représentant d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), qui a décrit l'expérience d'EACL en ce qui concerne la vérification de ce que l'on appelle les installations de stockage protégées. Ce type d'installations pourrait être important en cas d'accord CFE étant donné que plusieurs articles dont le nombre serait limité en vertu d'un tel traité pourraient être stockés dans des endroits de ce type pour permettre d'en contrôler plus facilement l'entrée et la sortie. EACL doit son expérience au fait que c'est elle qui est chargée de stocker et de conserver le combustible épuisé pour inspection par l'Agence internationale de l'Énergie atomique, conformément aux engagements pris par le Canada en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Afin d'assurer la sécurité du périmètre et de tenir la comptabilité du matériel, EACL a mis au point une importante série de techniques qui lui permettent de remplir ses obligations. Nombre de ces techniques pourraient servir à la vérification d'un accord CFE.

Les participants à ce séminaire se sont dits très satisfaits de ce que leur avait apporté cette journée de travaux. Plusieurs d'entre eux ont tenu à exprimer au Canada leur gratitude pour toutes les recherches pratiques et utiles effectuées dans le cadre du Programme canadien de recherche sur la vérification. On devrait faire davantage d'efforts sur ce plan à mesure que se précisent les problèmes que pose la vérification d'un accord sur les forces classiques. □